Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 21/10/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20260924-2610RECHAMPIS-DE

Délibération n° /2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi vingt-quatre septembre deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENTS EXCUSES** : Claude BRIERE (pouvoir donné à Frédéric LEVEL)*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

OBJET : Devis rechampissage Monument aux Morts

Le Maire présente les 2 devis reçus pour le rechampissage des écritures sur le Monument aux Morts. Cela consiste à mettre les lettres en résine jaune et l'application sur chacune de la feuille d'or, sachant qu'il y a 637 lettres à restaurer ainsi.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- *D'accepter le devis le moins cher, soit celui de la Marbrerie L'HERMITE Claude basée à Plussulien pour un prix total de 3 185.00 €.*

- *De donner pouvoir au Maire pour la signature du devis valant acceptation de la commande.*

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

Pour copie conforme,

Le Maire

MAIRIE DE SAINT MAYEUX
22320